

PARTIE 3

*Sondage Léger Marketing quant à la perception
de la population concernant l'efficacité
des commissions scolaires
et le processus électoral scolaire*

*La force
de nos VOIX*



Présentation du sondage

Au cours du mois d'avril 2001, la Fédération des commissions scolaires du Québec a demandé à la firme Léger Marketing d'effectuer un sondage auprès de la population portant sur la perception qu'elle a :

- de l'efficacité des commissions scolaires
- et du processus électoral scolaire.

La consultation a été réalisée entre les 11 et 15 avril, par voie téléphonique, lors d'un sondage omnibus effectué auprès d'un échantillon représentatif de la population composé de 1 002 personnes.

Afin de mieux situer les personnes qui ont répondu au sondage, il leur fut demandé si elles avaient des enfants qui fréquentaient actuellement le réseau scolaire aux niveaux préscolaire, primaire ou secondaire. Selon les résultats obtenues, 33 % des personnes ont mentionné avoir des enfants et 67 % ne pas en avoir.

Le sondage comprenait cinq questions dont les résultats figurent ci-après. Pour des raisons de commodité, les données en pourcentage ont été arrondies à l'unité près.

Résultats du sondage

- 1. La Fédération a voulu vérifier quelle perception la population a de l'efficacité et de la qualité de la gestion des administrations publiques au Québec (gouvernement fédéral, gouvernement du Québec, municipalités et commissions scolaires).**

Réponse

La population affirme que la commission scolaire constitue un palier de gouvernement :

- légèrement plus populaire et plus apprécié que les gouvernements supérieurs :

Taux d'efficacité (très et assez efficace):

- commissions scolaires : 55 %
- gouvernement fédéral : 53 %
- gouvernement du Québec : 50 %

- l'appréciation des commissions scolaires se situe au 2^e rang après celle manifestée à l'égard du monde municipal (67 %), même si la mission de la commission scolaire est moins tangible et atteint directement un nombre plus restreint de personnes que la municipalité.

Par ailleurs, le sondage révèle que les personnes jointes considèrent que la commission scolaire est l'organisme qui est le moins inefficace.

Taux d'inefficacité (peu et pas du tout efficace) :

- commissions scolaires : 23 %
- municipalités : 29 %
- gouvernement fédéral : 45 %
- gouvernement du Québec : 48 %

Ce sondage confirme une tendance constatée au cours de la dernière décennie.

2. **Pour vérifier le niveau de confiance de la population à l'égard des gouvernants locaux scolaires, nous avons demandé s'il fallait donner plus d'autonomie au réseau de l'éducation au Québec.**

Réponse

La population fait énormément confiance au réseau de l'éducation pour assumer davantage d'autonomie puisque 78 % des personnes ont répondu oui à cette question.

3. **Concernant le principe de l'élection des commissaires d'écoles au suffrage universel à tous les quatre ans, la Fédération a voulu vérifier le degré de satisfaction manifesté par la population.**

Réponse

Une majorité appréciable de la population est toujours favorable et confortable avec le maintien de l'élection des commissaires au suffrage universel (63 %).

4. **Dans le contexte de l'évolution technologique, nous avons voulu vérifier de quelle façon la population souhaite exercer son droit de vote lors des élections scolaires.**

Réponse

Le choix privilégié de la population (39 %) demeure toujours le déplacement pour aller voter dans un bureau de scrutin, et ce, même si des façons plus facilitantes leur étaient proposées.

Par contre, il se dégage une certaine ouverture à vouloir exercer le droit de vote par de nouveaux moyens tels que le vote par Internet (21 %) et le vote par la poste (18 %) ; solutions qui pourraient aider à améliorer sensiblement la participation aux élections.

5. **Enfin, la Fédération a voulu connaître quels sont les facteurs qui influencent le plus la population dans la décision d'aller voter lors des élections scolaires. Les personnes jointes avaient à indiquer deux choix par ordre de préférence.**

Réponse

Le premier facteur qui ressort de façon majoritaire, c'est « l'existence d'un enjeu électoral » qui peut avoir un impact sur le milieu (31 %), alors que 18 % des personnes ont mentionné ce facteur au deuxième rang.

Le deuxième facteur le plus mentionné est « la connaissance que la population a des services offerts par la commission scolaire » (27 %), alors que 28 % des personnes l'ont identifié en deuxième rang.

Constats

Le sondage confirme que la population apprécie les services donnés par les commissions scolaires et qu'elle est même prête à leur confier davantage de responsabilités.

Le sondage confirme également que la population ne remet pas en cause l'élection au suffrage universel et qu'il serait possible d'améliorer la participation aux élections scolaires en jumelant la méthode traditionnelle d'aller voter et des moyens nouveaux tels que le vote par Internet, le vote par la poste et le vote par téléphone.